

## La nouvelle composition du bureau CE de Roanne !

### Un nouveau secrétaire, avec une équipe CE bien rodée à l'exercice !

Les élus étaient réunis ce jour en réunion extraordinaire pour désigner le secrétaire de CE et autres postes (voir tableau), suite aux dernières élections professionnelles, pour un mandat de deux ans. La CFDT, forte de ses 42% aux élections et en accord avec la CGC (15%), a revendiqué les postes du bureau du CE. Ainsi, les candidats CFDT ont reçu les cinq voix de la CFDT et la CGC. La CGT a présenté des candidats sur les seuls postes d'adjoints. A noter que FO, qui n'a pas d' élu, ne peut plus siéger au CE, pas même son représentant syndical.

### Commissions obligatoires et facultatives :

Là aussi, le scénario s'est répété pour les votes des différents présidents de commissions, pour les candidats issus de la CFDT et de la CGC. Bien entendu, la CGT siègera dans ces commissions selon la répartition habituelle (2 par syndicat, sauf le logement 1/OS). La direction a renouvelé son discours sur la non-reconnaissance de la commission économique du centre de Roanne, alors qu'elle organise des groupes de travail sur la GPEC (position purement idéologique donc!).

### Elus CCE de Roanne : CFDT 3, CGC 1.

L'accord sur la composition du CCE attribue 4 élus à Roanne avec un

BUREAU CE	
SECRETAIRE	LAURENCERY Pascal
SECRETAIRE ADJOINT	ACCARY Gérard
TRESORIER	THORAL Yves
TRESORIER ADJOINT	NOUHAUD Jocelyne
COMMISSIONS	
FORMATION	THORAL Y.
LOGEMENT	POYADE Pascal
EGALITE H/F	NOUHAUD J.
SPORT	COUTAUDIER Daniel
ECONOMIQUE / GPEC	LAURENCERY P.
SOCIALE ET CULTURELLE	ACCARY G.
REPRESENTANT CIRA	Jean Noel ROLLET
ELUS CCE	
1er COLLEGE TIT	COLOMBAT Christophe
1er COLLEGE SUPPL	MERCIER Stéphane
2e COLLEGE TIT	COUTAUDIER D.
3e COLLEGE SUPPL	POYADE Pascal

ouvrier titulaire et un suppléant, un Etam titulaire et un cadre suppléant. La CFDT a présenté des candidats pour les trois premiers alors que la CGC présentait un candidat pour le poste cadre suppléant. Tous ont été élus avec 5 voix (CFDT + CGC).

### Représentants CE au CSADN !

Comme les statuts du CSADN le prévoient, 12 des 24 membres du comité directeur sont désignés par le CE de Nexter Roanne. Compte tenu du désengagement de la direction sur les biens mis à disposition du CE qui concernent le CSADN (Tennis et Piscine), cette désignation revêt un caractère très important d'autant que les élus CGT

semblent se poser la question de la poursuite de la collaboration du CE avec le CSADN. Le président de la commission sport s'est engagé à réunir rapidement la commission afin d'échanger entre élus sur ce dossier.

### Représentant CIRA

La CFDT a présenté le représentant sortant, Jean Noël Rollet, qui a reçu également le soutien des 5 élus CFDT et CGC.

**Les élus CFDT sont reconduits dans les postes à responsabilité du CE et s'engagent, comme ils l'ont exprimé lors de la campagne électorale, à répondre aux attentes des salariés avec un CE dynamique !**